Orléans : embrasez comme vous voudrez...

Publication : dimanche 6 mai 2018 14:33

La République du Centre, 6 mai 2018

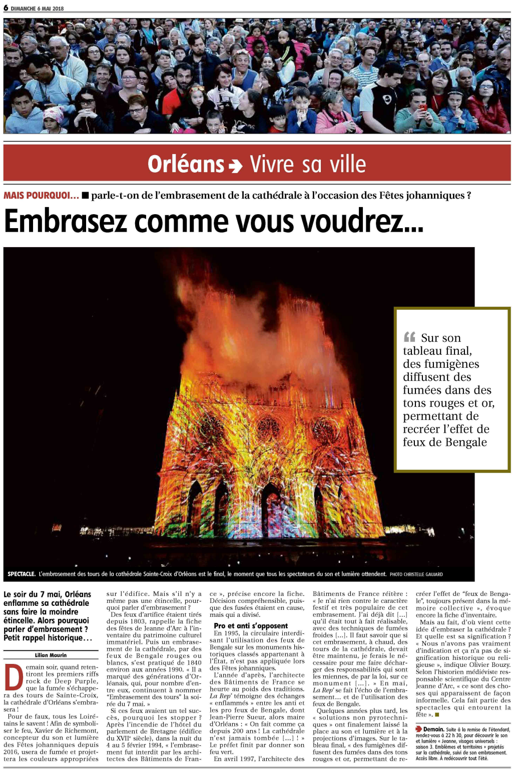

6 DIMANCHE 6 MAI 2018

Orléans ➔ Vivre sa ville

MAIS POURQUOI... ■ parle-t-on de l'embrasement de la cathédrale à l'occasion des Fêtes johanniques ?

Embrasez comme vous voudrez...

SPECTACLE. L'embrasement des tours de la cathédrale Sainte-Croix d'Orléans est le final, le moment que tous les spectateurs du son et lumière attendent. PHOTO CHRISTELLE GAUJARD

> « Sur son tableau final, des fumigènes diffusent des fumées dans des tons rouges et or, permettant de recréer l'effet de feux de Bengale

Le soir du 7 mai, Orléans enflamme sa cathédrale sans faire la moindre étincelle. Alors pourquoi parler d'embrasement ? Petit rappel historique…

Lilian Maurin

Demain soir, quand retentiront les premiers riffs rock de Deep Purple, que la fumée s'échappera des tours de Sainte-Croix, la cathédrale d'Orléans s'embrasera !

Pour de faux, tous les Loirétains le savent ! Afin de symboliser le feu, Xavier de Richemont, concepteur du son et lumière des Fêtes johanniques depuis 2016, usera de fumée et projettera les couleurs appropriées sur l'édifice. Mais s'il n'y a même pas une étincelle, pourquoi parler d'embrasement ?

Des feux d'artifice étaient tirés depuis 1803, rappelle la fiche des fêtes de Jeanne d'Arc à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel. Puis un embrasement de la cathédrale, par des feux de Bengale rouges ou blancs, s'est pratiqué de 1840 environ aux années 1990. « Il a marqué des générations d'Orléanais, qui, pour nombre d'entre eux, continuent à nommer "Embrasement des tours" la soirée du 7 mai. »

Si ces feux avaient un tel succès, pourquoi les stopper ? Après l'incendie de l'hôtel du parlement de Bretagne (édifice du XVII^e siècle), dans la nuit du 4 au 5 février 1994, « l'embrasement fut interdit par les architectes des Bâtiments de France », précise encore la fiche. Décision compréhensible, puisque des fusées étaient en cause, mais qui a divisé.

Pro et anti s'opposent

En 1995, la circulaire interdisant l'utilisation des feux de Bengale sur les monuments historiques classés appartenant à l'État, n'est pas appliquée lors des Fêtes johanniques.

L'année d'après, l'architecte des Bâtiments de France se heurte au poids des traditions. *La Rep'* témoigne des échanges « enflammés » entre les anti et les pro feux de Bengale, dont Jean-Pierre Sueur, alors maire d'Orléans : « On fait comme ça depuis 200 ans ! La cathédrale n'est jamais tombée [...] ! » Le préfet finit par donner son feu vert.

En avril 1997, l'architecte des Bâtiments de France réitère : « Je n'ai rien contre le caractère festif et très populaire de cet embrasement. J'ai déjà dit [...] qu'il était tout à fait réalisable, avec des techniques de fumées froides [...]. Il faut savoir que si cet embrasement, à chaud, des tours de la cathédrale, devait être maintenu, je ferais le nécessaire pour me faire décharger des responsabilités qui sont les miennes, de par la loi, sur ce monument [...]. » En mai, *La Rep'* se fait l'écho de l'embrasement… et de l'utilisation des feux de Bengale.

Quelques années plus tard, les « solutions non pyrotechniques » ont finalement laissé la place au son et lumière et à la projections d'images. Sur le tableau final, « des fumigènes diffusent des fumées dans des tons rouges et or, permettant de recréer l'effet de "feux de Bengale", toujours présent dans la mémoire collective », évoque encore la fiche d'inventaire.

Mais au fait, d'où vient cette idée d'embraser la cathédrale ? Et quelle est sa signification ? « Nous n'avons pas vraiment d'indication et ça n'a pas de signification historique ou religieuse », indique Olivier Bouzy. Selon l'historien médiéviste responsable scientifique du Centre Jeanne d'Arc, « ce sont des choses qui apparaissent de façon informelle. Cela fait partie des spectacles qui entourent la fête ». ■

➔ **Demain.** Suite à la remise de l'étendard, rendez-vous à 22 h 30, pour découvrir le son et lumière « Jeanne, visages universels : saison 3. Emblèmes et territoires » projetés sur la cathédrale, suivi de son embrasement. Accès libre. À redécouvrir tout l'été.